



Montpellier, lundi 16 mai 2022

La Région Bretagne s'engage dans l'éolien flottant

Après avoir accueilli FOWT à Saint-Malo en novembre 2021, la Bretagne se réjouit de participer, en mai prochain, à l'édition 2022 du forum international, au côté d'Occitanie, Région partenaire. Au cours des six mois séparant ces deux manifestations, le dialogue concurrentiel s'est poursuivi avec les dix candidats ayant répondu à l'appel d'offres national AO5. Unique en Europe, il porte sur la création, en Bretagne Sud, du premier parc éolien flottant en mer à visée commerciale (250 MW à horizon 2029).

« *Nous allons retrouver à Montpellier tous ceux qui étaient présents à Saint-Malo, espère le Président Chesnais-Girard, ce qui va nous permettre de poursuivre les échanges et de faire valoir nos atouts avec les acteurs concernés* ».

Car le porteur de projet retenu aura besoin de prendre appui sur les compétences du territoire dans les différentes phases de son installation. Dans ce contexte favorable, la Bretagne peut compter sur la structure d'accompagnement de la filière industrielle qu'elle a mise en place, **Bretagne Ocean Power**. « *FOWT est l'occasion de réaffirmer nos ambitions, nos investissements mais aussi le soutien apporté aux entreprises bretonnes*, précise **Daniel Cueff**, Vice-président à la mer. *En tant que Région-hôte, nous avons à cœur de montrer la richesse de notre tissu économique, de nos infrastructures, ainsi que l'esprit de coopération, essentiel, qui prévaut entre acteurs de la filière* ». Fort de **plus de 150 entreprises**, l'écosystème breton s'est fédéré depuis 2018 au sein de **Bretagne Ocean Power**. Le collectif accompagne les entreprises afin que leur offre corresponde aux besoins des donneurs d'ordre. Pour les développeurs, énergéticiens ou industriels de premier rang, c'est une porte d'entrée et un premier point de contact, en mesure de fournir des réponses à tous, quel que soit le stade d'avancement de leurs projets (fabrication, études et mesures, R&D technologique, construction, opérations en mer...) et les technologies utilisées.

Ports de Brest et Lorient : un terminal industriel et une plate-forme de services

Côté infrastructures, la Région a largement investi dans l'aménagement du port de Brest afin d'y accueillir des activités liées aux énergies marines. Maître d'ouvrage et principal financeur du projet (220 M€), l'autorité portuaire y dispose désormais d'un terminal industriel de 50 ha. Un polder consolidé et viabilisé sur lequel s'est installé Navantia-Windar. Le groupement espagnol y fabrique une partie des fondations des 62 éoliennes du parc offshore posé *Ailes Marines* en baie de St-Brieuc. Ce chantier de construction métallique, qui mobilise depuis plus d'un an 250 personnes, a ouvert la voie à l'accueil de la filière de l'éolien offshore flottant, à Brest, mais aussi à Lorient, base portuaire la plus proche de la future ferme commerciale de Bretagne-sud.

Après le débat public, la concertation se poursuit en Bretagne Sud

En Bretagne, la concertation a toujours été de mise. Elle se fait en lien étroit avec les membres de la **Conférence régionale mer et littoral (CRML)** qui réunit en Bretagne **tous les acteurs maritimes : pêcheurs, associations, élus...** Dès 2018, cette instance de consultation a permis de déterminer les zones propices au sud de Lorient, susceptibles d'accueillir, en premier lieu, un site pilote. L'Etat a par la suite décidé d'un appel d'offres dans ce périmètre, qui a fait l'objet d'un **débat public, du 20 juillet au 30 novembre 2020**. Parallèlement, la Bretagne œuvrait, aux côtés des autres régions maritimes françaises, pour accélérer la dynamique énergétique et industrielle, au niveau national. Pour la Région, l'enjeu, double, est de taille, en raison de la **faible autonomie de la Bretagne** qui ne produit que 20 % de l'électricité qu'elle consomme.

Le Président **Loïc Chesnais-Girard** en est convaincu : « *Notre territoire a tout pour bâtir une filière solide et durable. Notre volonté politique est forte car nous devons gagner en indépendance énergétique. L'éolien flottant y contribuera, tout en répondant aux enjeux climatiques et en créant des emplois.* »

L'écosystème des énergies marines en Bretagne

- 150 entreprises, PME et TPE (construction métallique et navale, opérations maritimes, bureaux d'études...)
- 19 établissements de formation et 5 grandes écoles (ENSTA Bretagne, Ecole navale, ISEN, Campus mondial de la mer, Telecom Bretagne) avec des formations spécifiques orientées vers les EMR.
- 2 900 chercheurs en sciences et technologies de la mer
- Le siège de France Energies Marines, Institut de transition énergétique, à Brest
- Le Pôle de compétitivité Mer Bretagne Atlantique, à Brest
- Le siège et le principal centre d'IFREMER à Brest.

Contacts presse : Région Bretagne – Odile Bruley : presse@bretagne.bzh ou 06 76 87 49 57
Agence économique BDI - Chrystèle Guy – c.guy@bdi.fr ou 07 82 21 81 35